



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sylvere, tenue ce 9 mai 2022.

Sont présents :

Madame Sylvie Tanguay, mairesse
Monsieur Éric Chassé, conseiller n°2
Monsieur Marc St-Louis, conseiller n°6

Madame Fannie Boisvert, conseillère n°1
Monsieur Ghislain Deshaies, conseiller n°4

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également : Alexandra Brière-Malo, secrétaire-trésorière par intérim;

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Sylvie Tanguay.

RÉSOLUTION # 2022-05-283

Nomination de Madame Hélène Laneuville à titre de Présidente des élections partielles pour la municipalité de Saint-Sylvere

CONSIDÉRANT les deux sièges vacants au conseil municipal de Saint-Sylvere depuis le 7 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, RLRQ c E-2.2 comporte des règles de comblement des postes vacants sur un conseil municipal et afin de combler ceux-ci la nomination d'une présidente d'élection partielle est nécessaire;

ICONSIDÉRANT QUE madame Hélène Laneuville a les qualifications requises pour combler le poste de présidente des élections partielle et que cette dernière a de l'expérience dans ce domaine;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation afin d'assurer un suivi du comblement des deux postes de conseillers afin de continuer à offrir un excellent service aux citoyens de Saint-Sylvere;

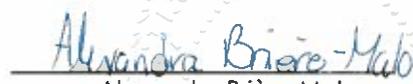
IL EST PROPOSÉ; par le conseiller Éric Chassé

ET RÉSOLU; par le conseillère Fannie Boisvert

QUE le conseil autorise nomination de Madame Hélène Laneuville à titre de Présidente des élections partielles pour la municipalité de Saint-Sylvere.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.


SYLVIE TANGUAY
Mairesse


Alexandra Brière-Malo
Secrétaire-trésorière par intérim

COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Donnée à Saint-Sylvere, ce _____ 2022.

Alexandra Brière-Malo
Secrétaire-trésorière par intérim